

N° 8330⁴

N° 8330A¹

N° 8330B¹

CHAMBRE DES DEPUTES

PROJET DE LOI

**portant organisation de l'Administration du cadastre
et de la topographie**

PROJET DE LOI

**modification de la loi modifiée du 19 mars 1988
sur la publicité foncière en matière de copropriété**

PROJET DE LOI

**portant organisation de l'Administration du cadastre
et de la topographie**

* * *

DEPECHE DU PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES DEPUTES AU PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT

(7.3.2024)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser la présente pour vous informer que la Commission des Finances a décidé, en sa réunion du 6 mars 2024, de suivre la recommandation du Conseil d'État et de scinder le projet de loi en deux projets de loi distincts : le projet de loi 8330A reprenant uniquement l'article 18 du projet de loi 8330 initial et le projet de loi 8330B reprenant les articles restants.

Les projets de loi 8330A et 8330B porteront dès lors les intitulés respectifs suivants :

8330A

Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 19 mars 1988 sur la publicité foncière en matière de copropriété

8330B

Projet de loi portant organisation de l'Administration du cadastre et de la topographie

*

Copie de la présente est envoyée à Madame Elisabeth Margue, Ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée des Relations avec le Parlement, aux fins qu'il appartiendra.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Président de la Chambre des Députés,
Claude WISELER